

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5366 - Mardi 4 mai 2021 - Prix : 10 DA

Coronavirus

6 cas du variant indien détectés en Algérie

Page 16



Législatives

Saida Neghza : «L'article 200 a écarté de nombreux hommes d'affaires corrompus»

Page 2

Pour Biden l'invasion du Capitole est une affaire du passé

Par Mohamed Habili

Devant le Congrès, il y a moins d'une semaine, Joe Biden a conclu son premier speech sur l'état de l'Union sur ce qu'aux Etats-Unis on appelle presque toujours «Capitol Riot» (émeute du Capitole). Sans plus de précision, sans même faire suivre l'expression de la date correspondante, le 6 janvier de cette année, ce jour n'étant pas près en effet d'être oublié par les Américains. C'est évidemment à dessein qu'il a repoussé à la toute fin de son adresse au Congrès l'évocation d'un événement dramatique sans précédent dans l'histoire des Etats-Unis. Il aurait fait l'inverse, commençant par là son discours, il n'aurait pas réussi à faire passer dans l'esprit de ses concitoyens le véritable message qu'il avait pour eux, qui est que l'Amérique, loin d'être encore sous le choc de la violation du temple, en est sortie en réalité plus forte qu'elle ne l'était auparavant. Déjà dans son discours d'investiture fin janvier sur les marches du capitole, ce thème d'une Amérique secouée, violente, éprouvée, mais cependant d'une Amérique plus dominante que jamais, parce que ce qui ne vous tue pas vous rend plus puissant, avait été abordé, non seulement à travers des mots mais aussi par la mine dure du visage, celle-ci d'ailleurs en disant plus long que ceux-là.

Suite en page 3

Législatives, éducation, santé et habitat, abordés en Conseil des ministres

Directives de Tebboune pour plus d'efficacité



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a émis plusieurs instructions lors de la réunion périodique du Conseil des ministres tenue dimanche, consacrée à l'examen et à l'adoption de plusieurs exposés et décrets.

Page 2

ENIEM

Les travailleurs appellent au «sauvetage» de l'entreprise

Page 16

Monde du travail

Le front social ne décolère plus

Page 3

Législatives, éducation, santé et habitat, abordés en Conseil des ministres

Directives de Tebboune pour plus d'efficacité

■ Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a émis plusieurs instructions lors de la réunion périodique du Conseil des ministres tenue dimanche, consacrée à l'examen et à l'adoption de plusieurs exposés et décrets.



Ph/D. R.

Par Louisa Ait Ramdane

Concernant le secteur de la Santé, Tebboune a émis plusieurs instructions. Il a ainsi ordonné l'ouverture du dialogue avec les différents partenaires sociaux dans le secteur de la Santé pour l'examen de la situation socioprofessionnelle des personnels et la définition d'un calendrier clair pour la mise en œuvre du projet de Réforme hospitalière. Il a également instruit le premier responsable du secteur de mettre en place une approche prenant en compte l'efficacité du service civil en vue de l'encouragement des compétences nationales et de la protection de la santé publique. Pour

améliorer la relation du citoyen avec l'hôpital, le ministre de la Santé est appelé à la révision impérative de l'organisation des Urgences et autres services hospitaliers.

Dans le domaine de l'Éducation qui connaît depuis plusieurs semaines des grèves régulières des enseignants, le président a instruit le ministre d'engager le dialogue avec les différents partenaires sociaux aux fins d'améliorer la situation socioprofessionnelle des employés du secteur. Il a également instruit de revoir le statut particulier de l'enseignant.

Dans le domaine de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune a ordonné une accélération de la réalisation des programmes et projets

de logements, toutes formules confondues, notamment les logements AADL, en consécration de l'engagement de l'État à garantir des logements aux citoyens, particulièrement à la classe moyenne. Il a aussi ordonné d'accélérer le lancement de la Banque de l'Habitat pour une meilleure maîtrise de la politique du logement. Cette Banque réunira toutes les instances de financement et ouvrira la voie aux privés pour participer à son capital. Le président a instruit le ministre du secteur à durcir le contrôle et contrer toute tentative ou opérations de détournement des terres agricoles de leur vocation, notamment les terres boisées et irriguées. Sur ce point, le gouver-

nement est chargé d'élaborer un texte de loi relatif à la préservation des terres relevant du domaine de l'État et de régulariser tous les dossiers de propriété foncière en suspens.

A propos des législations du 12 juin, il a instruit le ministre de l'Intérieur de mettre en place un plan de prévention sanitaire en prévision de la campagne électorale et l'opération de vote, couvrant les encadreurs, les centres et les bureaux, et ce, en coordination avec le ministère de la Santé et l'ensemble des services concernés. Tebboune a également instruit de suspendre les activités de terrain des membres du gouvernement durant la campagne électorale.

Concernant le secteur du Commerce, Tebboune a instruit son ministre de valoriser les efforts consentis dans le cadre de la vision prospective afin de faire sortir le secteur du flou qui plane sur la nature et l'organisation des activités commerciales et de créer un nouveau réseau de statistiques en tant que mécanisme reposant sur de véritables indicateurs pour une écono-

mique transparente. Ce réseau devra prendre en ligne de compte la production, l'importation, la consommation nationale, et portera sur toutes les communes du pays, dans le but de déterminer avec précision les besoins nationaux. S'agissant du projet d'ordonnance modifiant et complétant l'ordonnance du 26 septembre 1975 portant code de commerce, modifiée et complétée, visant à adapter le système législatif au développement de l'activité commerciale, le Conseil des ministres a approuvé, sur demande du ministre de la Justice, la poursuite de l'examen du texte pour permettre aux jeunes porteurs de projets de créer des start-up suivant un dispositif juridique adapté et simplifié qui favorisera la concrétisation de leurs idées et la valorisation de leurs contributions à la production nationale.

Avant la levée de la séance, le Conseil des ministres a approuvé des décisions individuelles portant désignation et fin de fonctions dans des postes supérieurs de l'État.

L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 195 nouveaux cas et 10 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 10 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit un cas de plus qu'hier (9), portant à 3 280 le total des morts, a annoncé, hier le ministère de la Santé.

Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 195 cas, soit 16 cas de moins par rapport au bilan d'hier (211), pour atteindre, au total, 122 717 cas confirmés.

R. N.

Législatives

Saida Neghza : «L'article 200 a écarté de nombreux hommes d'affaires corrompus»

Le délai de dépôt des dossiers de candidatures aux législatives du 12 juin ayant expiré il y a quelques jours, la prochaine phase est la finalisation de l'examen des dossiers des candidats, dernière étape avant le coup d'envoi officiel de la campagne électorale. Parmi les conditions d'acceptation des dossiers de candidatures fixées par l'article 200 de la nouvelle loi électorale est que le candidat ne doit pas être «connu de manière notoire pour avoir eu des liens avec l'argent douteux et les milieux de l'affairisme et pour son influence directe ou indirecte sur le libre choix des électeurs ainsi que sur le bon déroulement des opérations électorales». Mais aussi, «ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation définitive à une peine privative de liberté pour crimes ou délits et non réhabilité, à l'exception des délits involontaires». A cet effet, des dizaines d'hommes d'affaires candidats qui convoitent les 407 sièges de l'Assemblée populaire nationale ont vu leurs dossiers rejetés en raison de la corruption, de l'évasion fiscale et des prêts bancaires impayés. Dans ce sens, la présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (Cgea), Saida Neghza, a



affirmé que la loi doit être appliquée à la lettre en ce qui concerne la candidature des hommes d'affaires aux prochaines élections législatives. L'article 200 de la nouvelle loi électorale a évincé beaucoup de candidats impliqués dans des affaires de corruption qui avaient l'intention de rejoindre l'hémicycle de Zighout Youcef afin de former un nouveau lobby avec un seul objectif, celui de

protéger les intérêts financiers de l'ancienne «Issaba», a estimé M^{me} Neghza dans une déclaration à un journal arabo-phon. La présidente de la Cgea a expliqué que la décision de se présenter aux législatives de la part des hommes d'affaires est un droit légal qui est garanti par la Constitution, mais, poursuit-elle, «cette dernière doit être faite d'une manière transparente, loin de tous les

excès exercés du temps de l'ancien régime. Le moins que l'on pourrait penser et que cela induirait la formation d'une Issaba dans l'enceinte du Parlement qui profiterait de tous les avantages accordés aux députés». Selon elle, «un certain nombre d'hommes d'affaires de l'ancien régime veulent briguer un siège parlementaire afin de redorer leur blason, obtenir l'immunité parlementaire et par là même, former un bloc à l'intérieur du corps législatif dans le but de défendre leurs intérêts. Alors qu'en réalité, la plupart d'entre eux ont été exclus des listes en raison de leur implication dans des affaires judiciaires». «Au sein de l'organisation que je préside, deux éléments ont exprimé leur désir de se présenter. Finalement, ils ont renoncé, préférant s'éloigner de la politique et rester dans leur domaine de prédilection», a-t-elle ajouté, considérant que tout un chacun a légitimement le droit d'embrasser une carrière politique, même les hommes d'affaires. Seulement, estime-t-elle, «il faut avant même d'y songer être au-dessus de tout soupçon. En somme, être un homme d'affaires intègre n'ayant jamais eu affaire à la justice».

Meriem Benchaouia

Monde du travail

Le front social ne décolère plus

Depuis des semaines, le front social multiplie les revendications sociales, les actions de protestation et les appels à la grève. En effet, les enseignants ainsi que les agents de la Protection civile ne décolèrent pas, expriment hautement leur ras-le-bol et appellent à l'amélioration de leurs salaires et conditions socioprofessionnelles.

Par Thinhinene Khouchi

La continuité de la dégradation du pouvoir d'achat dans un contexte de crise économique aggravée par la pandémie a provoqué une série d'actions de protestation, d'appels à la grève et de revendications sociales. Le front social ne décolère plus et voit rouge. En effet, le secteur de l'Education nationale connaît depuis des semaines une série d'actions de protestation.

De nombreux écoliers sont renvoyés chez eux quotidiennement dans plusieurs écoles du pays. Pis encore, une grève de trois jours risque d'avoir lieu dans les jours à venir. En effet, quatorze syndicats autonomes du secteur de l'Education ont appelé, dans un communiqué rendu public, à observer une grève de trois jours, les 09, 10 et 11 mai prochains, ainsi que l'organisation de rassemblements devant les directions de l'éducation du pays.

De par leur mouvement, les syndicats autonomes veulent réitérer leurs revendications socioprofessionnelles et pédagogiques, déjà exprimées et déposées sur le bureau du ministre de l'Education. L'amélioration du pouvoir d'achat est le mot d'ordre générale de ces revendications qui portent sur «la majoration du point indiciaire dans le calcul des salaires, la révision du système des primes et indemnités, le rétablissement du droit à la retraite sans conditions d'âge et la permanence des travailleurs des corps communs». Sur le plan pédagogique, les syndicats de l'Education réclament «la réforme du système éducatif» ainsi que «la révision des programmes scolaires», insis-



tant auprès de la tutelle pour que le partenaire social soit associé aux consultations pour poser sur la table leurs propositions.

De leur côté, les sapeurs-pompiers ont battu le pavé avant-hier et tenté de manifester devant le siège de la présidence de la République avant d'être empêchés par le cordon de sécurité de la police. A l'origine de cette marche, un ras-le-bol social dans le corps des pompiers et un appel à l'amélioration de leurs salaires et conditions socioprofessionnelles.

En effet, Après les sit-in organisés les 18 et 25 avril derniers, pour remettre sur la table leurs revendications socioprofessionnelles non satisfaites par la tutelle, les pompiers reviennent à la charge.

Dans leur plateforme de revendications, ils réclament la

révision du statut particulier avec la participation des représentants «légitimes» des salariés, le versement «dans les plus brefs délais» des troisième et quatrième tranches de la prime de Covid-19 et l'octroi de la prime de contagion.

Ils réclament la promotion des éléments de la Protection civile sur la base de diplôme professionnel, tel que défini dans les statuts de la Fonction publique. Les contestataires revendiquent également l'octroi de logements sociaux, la réintégration des pompiers «injustement licenciés», la protection des sapeurs-pompiers de l'usage «excessif de pouvoir», la généralisation de la prime du Sud et le retour de la retraite proportionnelle et sans condition d'âge.

Ils réclament, entre autres, l'ouverture d'une enquête sur les agents de la Protection civile qui perçoivent des

salaires «indus», un changement «cyclique» des directeurs de wilaya, le renouvellement des équipements et la réhabilitation de leur lieu de travail.

Réagissant, le ministère de l'Intérieur a indiqué que «le sit-in de protestation organisé par les agents de la Protection civile était une violation inadmissible en leur qualité de corps constitué particulier», les appelant à «renoncer définitivement au mouvement et que la tutelle observe le droit de prendre les mesures légales à cet effet».

Le ministère de l'Intérieur a rappelé «aux concernés» par ce mouvement orchestré en leur qualité de corps constitué, que «ces comportements qui portent atteinte à la sécurité et à la quiétude publiques sont strictement inadmissibles», les appelant à «rompre définitivement ce mouvement».

T. K.

Pour Biden l'invasion du Capitole est une affaire du passé

Suite de la page une

C'est là bien sûr un aversissement à tous ceux qui à travers le monde seraient tentés sur la foi du 6 Janvier de porter atteinte aux intérêts des Etats-Unis, ou même seulement d'agir enfin à leur guise, au mépris de leurs interdits. La hâte de Joe Biden à tourner une page douloureuse dans l'histoire des Etats-Unis est humainement compréhensible. Elle ne semble pas toutefois répondre à la réalité. Pour une raison simple, qui sans doute n'échappe pas au président des Etats-Unis : les causes ayant conduit au séisme du 6 Janvier ne se sont pas dissipées dès le lendemain et comme par enchantement. Elles sont au contraire toujours là, toujours à l'œuvre. C'est ainsi qu'il y a aujourd'hui au sein du parti républicain moins d'opposants à Trump qu'il n'y en avait en janvier et encore en février. On a eu de nouveau la preuve pas plus tard qu'il y a deux jours, lors de la convention de l'Utah des républicains, où le fameux sénateur Mitt Romney, s'est fait copieusement conspué, et même traité de traître, lorsqu'il fut appelé à la tribune. En janvier, Donald Trump était un président venant du parti républicain. Mitt Romney a été l'un des rares républicains à voter pour la destitution de Trump. En janvier Trump était encore président. Aujourd'hui il n'est plus président, mais il est devenu le chef incontestable de son parti. Or jusqu'à lui, un président, réélu ou pas, qui quitte la Maison-Blanche, cesse d'être politiquement actif. La tradition veut par exemple qu'il s'abstienne même de critiquer son successeur. S'il continue de faire de la politique, c'est avec une grande discrétion. Surtout il n'a plus d'avenir politique. Il appartient à l'histoire du pays. Avec Trump, ces mœurs ont volé en éclats. La prochaine présidentielle est dans quatre ans. Peu importe, on sait déjà qu'il y sera en tant que candidat des républicains. Si c'est lui la véritable cause de l'émeute insurrectionnelle du 6 Janvier, comme les démocrates le disent et le répètent, sans d'ailleurs pouvoir rien faire pour lui en faire payer le prix, cette cause est toujours là, à l'œuvre, bien qu'elle soit quelque peu en retrait pour l'heure, en tout cas en comparaison de l'activisme débridé qui était le sien. Trump, qui s'était imposé à l'establishment républicain en 2016, lequel alors ne voulait pas de lui pour candidat, n'a maintenant que des fidèles au sein de son parti. Dans le nombre des caciques, ceux qui ne le sont pas ne sont pas forcément même pas une dizaine. La base, quant à elle, lui est entièrement acquise, et pas que d'hier. Rien que pour cela, Biden n'est pas très crédible en prétendant que la page du 6 Janvier est déjà tournée.

M. H.

Tizi Ouzou

Célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse

Les journalistes et correspondants de la wilaya de Tizi Ouzou ont célébré, hier, la Journée mondiale de la liberté de la presse en se recueillant à la mémoire de leurs confrères assassinés par les balles terroristes au niveau du mémorial érigé au niveau de la Cité 20-Août (Cnep). L'activité a été initiée par l'Association des journalistes et correspondants de la wilaya de Tizi Ouzou (Ajcto). Après le dépôt d'une gerbe de fleurs, et l'observation d'une minute de silence, des journalistes ont pris la parole pour souligner l'importance de l'événement tout en réclamant la levée de toutes les entraves liées à l'exercice du métier de



journaliste. Ils ont également appelé à la remise en liberté du journaliste du quotidien «Liberté», Rabah Karèche, dont les proches étaient présents sur les lieux. Des représentants des avocats, de l'Assemblée populaire de wilaya et du mouvement associatif ont tour à tour pris la parole pour se joindre aux journalistes dans leur défense de la liberté d'exercice du devoir d'informer le citoyen, appelant également à la libération du journaliste Rabah Karèche. Les autorités locales ont aussi tenu à marquer l'événement en se recueillant, plus tôt dans la matinée, au niveau du même mémorial.

Hamid M.

Ammar Belhimer :

Les législatives se dérouleront en temps voulu tel que décidé par le président de la République

■ Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a affirmé, hier, que les élections législatives du 12 juin prochain «se dérouleront en temps voulu, tel que décidé par le président de la République» et les citoyens auront le libre choix d'élire leurs représentants.

Par Hamid N./APS

Accordant une interview au quotidien national «El Ghad», M. Belhimer a déclaré que «les élections sont un rendez-vous politique périodique immanquable et les législatives du 12 juin se dérouleront en temps voulu tel que décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune», ajoutant que «tous les citoyens seront appelés à ce rendez-vous électoral pour exprimer leurs voix et opinions en choisissant leurs représentants».

Pour le ministre, l'engagement du président de la République à dissoudre le Parlement «a ouvert une large voie aux catégories des jeunes et aux nouvelles élites politiques, à travers la nouvelle loi électorale qui a prévu une série de garanties et un nouveau mode de scrutin basé sur le scrutin proportionnel et le principe d'équité, en encourageant les jeunes à la participation, tout en incluant un point essentiel, à savoir : maintenir l'argent à l'écart de toute influence sur le choix libre des électeurs».

L'Etat veillera à assurer la sécurité du scrutin pour que les

principes de «la transparence, la régularité et la participation libre ne soient pas entravés tout au long du processus électoral», a-t-il soutenu.

A une question sur la relation médias-pouvoir, M. Belhimer a affirmé que l'objectif actuel était de garantir une presse nationale «libre et transparente», tout en cherchant une équation conciliant «défense de la dualité des intérêts nationaux et rendement professionnel», dans le cadre du travail journalistique et de la déontologie, à condition que cela dure en 2021 et même après.

Indiquant que la presse aujourd'hui s'acquiesce pleinement de son rôle et que tout un chacun est sur la ligne de défense des intérêts du pays, le ministre a estimé qu'on ne peut se référer aux agissements des individus pour accuser des institutions ou tout un secteur. «Les forces du mal représentées par l'oligarchie utilisent encore ses canaux médiatiques notamment certains influenceurs à l'étranger pour remettre en cause la légitimité des institutions de l'Etat», a-t-il rappelé.

Par ailleurs, le porte-parole du gouvernement a appelé à mesurer «l'ampleur des ravages légués

à travers des enquêtes approfondies, en particulier sur l'argent corrompu collecté à travers des cumuls mafieux et de trafic vers l'étranger», ajoutant que l'argent sale «nourrit toujours l'activité de certains journalistes et oriente leur ligne éditoriale».

Et d'ajouter que l'objectif de l'Etat est d'«assainir» le secteur de tous ces intrus à travers le respect strict de la loi dont les droits et obligations.

Dans le volet économique, le porte-parole du gouvernement a affirmé que les résultats du plan d'urgence mis en place par le gouvernement, à la lumière des orientations du président de la République, seront palpables «dans les plus brefs délais», grâce à la numérisation de plusieurs secteurs qui ont insufflé «une dynamique exceptionnelle à l'économie». «Le gouvernement actuel mise en ce moment sur les start-up, car constituant l'épine dorsale des infrastructures de base des différents secteurs», a-t-il ajouté, notant que «les efforts seront focalisés sur l'encouragement des jeunes créateurs et la création de compétitivité d'idées pour atteindre l'intégration économique».

Revenant à l'industrie automobile, M. Belhimer a fait savoir



P.V.D. R.

que l'Etat œuvrait à élaborer un cahier des charges rigoureux pour tout acteur intéressé d'investir ce créneau, «un domaine que l'Algérie est tenu d'intégrer pour ne pas se baser uniquement sur l'importation automobile qui constitue une charge pour le Trésor public».

Il a salué, dans ce sens, «l'expérience réussie» du ministère de la Défense nationale dans l'industrie mécanique, grâce à

l'adoption d'un plan et d'une stratégie clairs basés sur l'impératif de former et de réhabiliter la main-d'œuvre et d'assurer le transfert technologique, rappelant que cette initiative a déjà été valorisée par le président de la République en personne qui avait préconisé de suivre l'exemple du ministère de la Défense nationale et d'adopter sa stratégie.

H. N./APS

Législatives du 12 juin

La participation des jeunes et des femmes à la vie politique, «un acquis fondamental»

La participation des jeunes et de l'élément féminin à la vie politique est un «un acquis fondamental» au regard de leurs capacités et de leurs ressources leur permettant de contribuer efficacement au processus de développement du pays, notamment à travers la participation aux élections législatives du 12 juin, affirment des associations de la société civile. Le président de l'Union de la jeunesse pour le bénévolat (YUV- association), Hussein Hani, a déclaré à l'APS que la participation des jeunes à la vie publique figure parmi

«les aspects de la démocratie participative», soulignant que l'activation de la participation des jeunes aux différents domaines, notamment scientifique, politique et social ou à l'élaboration des politiques destinées aux jeunes revêt une «grande importance».

Dans cette perspective, l'intervenant a indiqué que la participation des jeunes «se veut un moyen effectif de mobilisation des énergies des futurs générations», pour contribuer réellement à un développement durable au double plan national et local. La

présidente de l'Association Houria pour la femme algérienne, M^{me} Atika Harichane, a estimé que la participation de la femme à la vie politique est «un acquis fondamental» de nature à dynamiser son rôle dans la promotion de la société à plusieurs niveaux et de renforcer sa contribution aux différents domaines de développement global. Elle a souligné que l'Algérie compte parmi les pays ayant consacré l'égalité des droits et devoirs entre les citoyens et mobilisé tous les moyens et mécanismes pour lever les obstacles, et partant, favori-

ser la participation de tous à la vie politique, socio-économique et culturelle, en bannissant la discrimination basée sur le genre. La responsable a rappelé, en outre, que la nouvelle Constitution a consacré, dans plusieurs de ses articles, le principe d'égalité entre homme et femme en termes de droits et d'obligations, dont le droit à l'enseignement et au travail, l'accès équitable aux missions et fonctions, le droit de vote et de candidature, outre l'accès de la femme à des postes avancés de représentation parlementaire.

APS

L'Algérienne des assurances - gig Algeria en partenariat avec les SMA

Distribution de collations-Iftar pour les automobilistes à l'heure de la rupture du jeûne

En partenariat avec les Scouts musulmans algériens, l'Algérienne des assurances -gig Algeria, entreprise citoyenne par excellence, organise une opération de solidarité et de sensibilisation, durant le mois de ramadhan, au niveau du barrage de la Gendarmerie nationale situé sur l'axe autoroutier reliant Zeralda à Bouchaoui, à l'Ouest d'Alger, où employés de gig Algeria et scouts distribuent quotidiennement des collations-Iftar au profit des automobilistes à l'heure de la rupture du jeûne.

Les scouts, accompagnés des employés de gig Algeria, jouent un rôle de sensibilisation envers les conducteurs qui sont



encore derrière le volant au moment précédant El Adhan, et ce, en les incitant à prendre le temps de s'arrêter quelques minutes au niveau du barrage routier, pour rompre le jeûne et reprendre la route en toute

sécurité et sérénité. Arborant le slogan «Jeûner sereinement» et en adoptant l'expression bien connue : (prudence est mère de sûreté), cette action est basée sur les valeurs symboliques du mois

sacré du ramadhan où solidarité, partage et bienfaisance constituent les thèmes principaux. Cette action citoyenne s'inscrit dans la stratégie RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) de gig Algeria en matière d'actions de prévention routière.

Cette opération, au-delà de son caractère humain, vise à sensibiliser les automobilistes sur les risques d'accidents de la route qui connaissent une hausse importante dans l'heure qui précède El-Iftar.

A l'occasion de cette opération, le directeur général de l'Algérienne des Assurances-gig Algeria, Mourad Kaoula, a déclaré : «Cette initiative s'inscrit

en droite ligne de notre stratégie RSE adoptée par l'entreprise qui s'articule sur des axes majeurs, dont celui de la prévention routière. En tant qu'entreprise citoyenne, il est de notre devoir de contribuer durant ce mois de ramadhan aux actions humanitaires et partager les valeurs d'entraide, de solidarité et de piété durant ce mois sacré».

gig Algeria s'engage, à travers ce genre d'opérations, à diversifier les actions citoyennes de sensibilisation tout en accordant une attention particulière à la prévention routière afin de contribuer à la réduction du nombre d'accidents routiers.

COMMUNIQUE

Financement d'une cinquantaine de projets à Oran

■ L'antenne de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem) a financé une cinquantaine de projets d'investissement durant le premier trimestre de l'année en cours à Oran, a-t-on appris de cette instance.



P.V.D.R.

Par Younès S.

Ces projets sont financés selon la formule de financement triangulaire (agence-banque-entrepreneur) pour l'ac-

quisition du matériel pour un crédit d'une valeur d'un million DA et la formule d'achat de matières premières pour la femme rurale et la femme au foyer où la valeur du crédit ne dépasse pas 100 000 DA, selon la même

source.

Dans ce cadre, 32 projets d'investissement ont été financés depuis le début du mois de janvier dernier dans la formule de financement triangulaire, sachant que ces crédits sont

sions de formation dans le domaine de la gestion des projets, organisées par l'Angem pour leur permettre de réussir leurs projets et de bien les gérer.

Lors de la même période également, plusieurs caravanes

octroyés par la banque et l'agence pour l'acquisition de matériel et la création d'activités dans différents secteurs, à l'instar de l'artisanat et les services.

Durant la même période, 18 autres projets d'investissement ont été financés selon la formule d'achat de matières premières pour la femme rurale et la femme au foyer (agence-entrepreneur) pour les encourager à participer à la production nationale. Les jeunes qui ont l'accord de financement de leurs projets bénéficient de différentes ses-

de sensibilisation visant les jeunes des zones rurales et les femmes au foyer ont été organisées à travers la wilaya, lors desquelles des explications ont été fournies sur la méthode de création de micro-entreprises, dans le cadre du dispositif «Angem», notamment en ce qui concerne les activités en adéquation avec les spécificités de la wilaya comme l'agriculture, l'artisanat et le tourisme, entre autres.

Y. S.

Brexit

La France regrette des conditions «non prévues» pour les licences de pêche

LE MINISTÈRE français de la Mer a déploré des conditions «non prévues» par l'accord post-Brexit pour délivrer des autorisations de pêche aux navires français.

La France a regretté dimanche que Londres ait introduit des conditions «non prévues» par l'accord post-Brexit pour délivrer des autorisations de pêche aux navires français, et devait s'entretenir avec la Commission européenne hier sur ce point. «Le dialogue avec les autorités britanniques doit se poursuivre selon les termes prévus par l'accord de commerce et de coopération, il ne saurait être question de se voir imposer de nouveaux critères qui viennent perturber la lisibilité et la cohérence de nos actions», a fait valoir, dans un communiqué, la ministre française de la Mer, Annick Girardin.

L'accord post-Brexit prévoit une période de transition jusqu'à l'été 2026, date à partir de laquelle les pêcheurs européens renonceront à 25 % des captures dans les eaux britanniques. Les pêcheurs de l'Union européenne conservent jusqu'à cette date un accès garanti aux zones situées entre 6 et 12 milles marins au large des côtes britanniques, où ils se rendaient traditionnellement.

Pour obtenir cette autorisation, les navires doivent toutefois démontrer aux autorités britanniques qu'ils pêchaient déjà dans cette zone sur la période de référence 2012-2016. Et des crispations ont ressurgi ces derniers jours, des pêcheurs se plaignant de la lenteur de Londres à leur délivrer des licences. Pour les eaux de Jersey, le Royaume-Uni vient de publier une liste de 41 navires équipés de «Vessel Monitoring System» (VMS, un dispositif qui enregistre les positions des navires) et autorisés à pêcher depuis le 1^{er} mai.

N. T.

À l'inverse des voisins européens

L'économie française est repartie début 2021

À contre-courant de ses voisines européennes, l'économie française a entamé son redressement début 2021, après avoir été terrassée par l'épidémie de Covid-19 l'an dernier, mais les restrictions sanitaires ont continué de peser sur l'activité et le gouvernement espère une reprise plus franche avec la vaccination et le déconfinement. Au premier trimestre, le produit intérieur brut (PIB) a légèrement rebondi, avec une croissance de 0,4 % par rapport au trimestre précédent, selon une première estimation publiée par l'Insee. La France s'inscrit clairement à contre-courant des autres grandes économies européennes, l'Allemagne (-1,7 %), l'Espagne (-0,5 %) et l'Italie (-0,4 %) ayant vu leur PIB se contracter au premier trimestre. Dans son ensemble, la zone euro se contracte de 0,6 %. Cela s'explique surtout par une évolution différente de la pandémie, ces pays ayant moins souffert que la France en fin d'année 2020, avant d'être contraints d'adopter des mesures plus restrictives début 2021. Mais loin de la reprise dynamique à l'œuvre aux Etats-Unis (+6,4 %) grâce à la relance massive engagée par Joe Biden, le rebond français reste «limité», souligne l'Institut national de la statistique, le PIB

se situant encore 4,4 % sous son niveau de fin 2019.

«C'est un trimestre qui reste très marqué par les restrictions sanitaires, qui se sont durcies au fil des mois», a souligné à l'AFP Julien Pouget, chef du département conjoncture de l'Insee.

Le ministre des Comptes publics, Olivier Dussopt, a lui salué sur Twitter des chiffres «encourageants», signe de «résistance» de l'économie et de «l'efficacité» des mesures de soutien et de relance prises par le gouvernement. Après le recul de 1,4 % du PIB enregistré au dernier trimestre 2020, la reprise de l'économie vient notamment du léger redressement de la consommation des ménages (+0,3 %), même si elle est toujours contrainte par les restrictions sanitaires (couvre-feu, fermeture des grands centres commerciaux, des restaurants, des lieux culturels...). Sur le trimestre, elle se situe d'ailleurs encore très en dessous (-6,4 %) de son niveau d'avant-crise, souligne l'Insee. Mais cette reprise «timide, sans phénomène de désespérance à ce stade, donne une idée du potentiel de rebond une fois les contraintes levées», selon Emmanuel Jessua, économiste à l'Institut Rexecode. «La très bonne surprise vient de l'investissement des entreprises qui a

accélééré en début d'année», selon Selin Ozyurt, économiste chez Euler Hermes. «Grâce notamment aux aides de l'Etat, les entreprises ont pu renforcer leur trésorerie et cela permettra de soutenir le rebond de l'économie dans les prochains mois», explique-t-elle à l'AFP. Du côté de la production, l'activité est surtout tirée par la construction (+4,2 %), tandis que la production de biens est repartie à la baisse. «Le début d'année a été très perturbé, avec des problèmes de fret maritime, les pénuries de matières premières et de semi-conducteurs dans l'automobile», explique Selin Ozyurt.

Déconfinement en ligne de mire

Globalement, la production totale (services, industrie, construction) se rapproche légèrement de son niveau d'avant crise, avec un écart de -4,3 %. Mais les disparités sectorielles demeurent, avec des services marchands très pénalisés par les restrictions et qui restent davantage éloignés de leur niveau d'avant crise. Enfin, «point noir» du trimestre, selon Emmanuel Jessua, le net repli des exportations au premier trimestre, pénalisées par les perturbations dans

l'industrie et par le Brexit en tout début d'année. Même si le deuxième trimestre s'annonce encore en demi-teinte, avec un mois d'avril et une partie du mois de mai marqués par le reconfinement, le calendrier du déconfinement annoncé jeudi par Emmanuel Macron laisse entrevoir une accélération de la reprise. D'autant que l'exécutif a assuré qu'il maintiendrait encore plusieurs mois les aides aux secteurs en difficulté, gonflant aussi le coût de la crise pour l'Etat. «La confiance des ménages est là, il y a une épargne élevée, les entreprises sont assises sur d'importantes liquidités, donc si le gouvernement arrive à vacciner rapidement, nous pourrions voir un très fort rebond», estime Selin Ozyurt, qui juge atteignable la prévision du gouvernement d'une croissance de 5 % cette année. «On peut s'attendre à une sortie progressive de la crise au second semestre avec le succès du plan de vaccination», prévoit aussi Emmanuel Jessua. A ce stade, l'acquis de croissance, qui correspond à la croissance que l'on aurait fin 2021 si l'activité restait au niveau actuel jusqu'à la fin de l'année, s'établit à 4,1 %. La Banque de France table sur une croissance de 5,5 % cette année, et l'OCDE de 5,9 %.

Samia Y./ Agences

Naâma

280 foyers raccordés au réseau de gaz naturel à Aïn Benkhelil

■ Pas moins de 280 foyers ont été raccordés au réseau d'alimentation en gaz naturel mis en service à Aïn Benkhelil, commune située à l'ouest de la wilaya de Naâma, lors d'une cérémonie présidée par le wali.

Par Lyes B.

Réalisée au niveau de lotissements du groupement d'habitat rural, dans les environs de la commune de Aïn Benkhelil, cette opération a été financée sur budget du programme sectoriel de la Direction de l'urbanisme, d'architecture et de construction (DUAC) de la wilaya, qui a demandé la réalisation de ce réseau d'une longueur de près de quatre kilomètres, le tout pour un coût estimé à 2 millions DA. L'opération d'extension se poursuit pour le raccordement en gaz naturel de plus de 250 autres foyers, de regroupements d'habitat rural, dans la commune de Aïn Benkhelil, à partir du mois de juillet prochain, ce qui permettra d'augmenter le taux de raccordement de cette commune au réseau de distribution du gaz, pour atteindre près de 96 %, selon les explications fournies à la faveur de cet événement par les responsables de la Direction de l'énergie de la wilaya. Dans le cadre du raccordement et du renforcement de l'alimentation en eau potable au profit des habitants des lotissements du regroupement d'habitat rural de cette commune, il a été procédé également à la mise en exploitation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 500

mètres cubes, par les gestionnaires locaux qui se sont enquis de l'état d'avancement de certains projets devant améliorer le cadre de vie de ses populations, dont l'achèvement des réseaux de canalisation au profit de Sidi Moussa, une localité qui lui est rattachée. Cette opération concerne l'opération de maintenance de la station de traitement et d'épuration (STEP) pour le recyclage des eaux et le renouvellement de ses équipements au niveau de la localité de «Sidi Moussa» dans cette commune, dont leur réception est prévue vers la fin du mois d'août prochain pour le traitement des eaux au profit de l'ensemble des quartiers de la commune et mettre fin aux déversements des eaux polluées vers la zone humide «Haoudh Edaïra», a expliqué le directeur de l'environnement de l'antenne locale de l'Office national de l'assainissement (ONA), Bacheikh Bouamama. Au niveau de la zone d'ombre «El Kaaloul» dans la même commune, est en cours de réalisation le transformateur électrique, une opération à l'actif de la direction de la distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya, initiée dans le cadre du programme d'investissements 2021, pour améliorer le service et renforcer le réseau électrique au profit des popula-



tions de cette zone enclavée, a-t-on ajouté au niveau de cette direction. Le wali de Naâma, qui s'est enquis du projet de réalisation de ce transformateur, a exhorté les gestionnaires de ce projet à achever les travaux dans les plus brefs délais, pour faire face aux perturbations en matiè-

re d'approvisionnement en énergie électrique à travers la région et pour mettre fin aux coupures intempestives, particulièrement durant l'été. D'autres projets, en cours de réalisation dans la localité de «Kaaloul», connaissent un taux d'avancement des travaux qui varient d'une opération à une

autre dont le revêtement des routes, la réalisation d'une cantine scolaire et d'une annexe communale, d'un stade de proximité et de salles de soins. Ces projets ont fait l'objet d'une inspection par le wali, à la faveur de sa visite dans la commune de Aïn Benkhelil. L. B.

Tébessa

367 projets pour désenclaver les zones d'ombre

Au total, 367 projets de développement pour désenclaver les zones d'ombre sont inscrits au profit de la wilaya de Tébessa, a indiqué le secrétaire général de la wilaya, Laarbi Bouziane.

La réalisation de ces projets, répartis sur tous le territoire de la wilaya de Tébessa, nécessite une enveloppe financière de l'ordre de 10 milliards DA, a précisé le même responsable, soulignant que ces projets sont destinés au développement des zones d'ombre conformément aux instructions du gouvernement. Il a détaillé, dans ce sens, que le secteur des Travaux publics et les Assemblés populaires communaux (APC) ont entamé la réalisation de ces opérations, selon les priorités et la disponibilité des ressources financières. La réalisation de ces projets permettra également de réhabiliter 17 km de routes nationales (RN), 126 km de chemins communaux (CC), ainsi que la mise à niveau de 54,3 km de pistes, a indiqué le même responsable.

R. R.

Aïn Témouchent

La valeur des exportations dépasse un million de dollars au premier trimestre

Les exportations des entreprises économiques locales d'Aïn Témouchent ont atteint plus d'un million de dollars durant le premier trimestre de l'année en cours, a indiqué le directeur de la Chambre de wilaya de commerce et d'industrie, Miloud Hakmi. Il s'agit de sept entreprises activant dans le domaine de l'exportation de certains produits dont la valeur des exportations dépasse un million de dollars durant le premier trimestre 2021, a indiqué le même responsable. Outre le Groupe industriel du ciment Algérie (Gica) de Beni Saf, relevant

du secteur public, qui a entamé les exportations vers la Mauritanie et l'Espagne depuis l'année dernière, des opérateurs économiques privés activent dans l'exportation, à l'instar de l'usine de production de gants médicaux qui exporte à plusieurs pays européens, ainsi que d'exportateurs de produits de mer vers l'Espagne et le Portugal, d'une usine de production d'œufs dans la commune de Hassasna qui exporte vers la Tunisie et d'un exportateur de charbon, a précisé M. Hakmi. La Chambre de commerce et d'industrie d'Aïn Témouchent prévoit le dévelop-

pement des exportations par les producteurs locaux de la wilaya, une fois améliorée la situation sanitaire née de la pandémie de Covid-19. La Chambre fait état également de la volonté de producteurs locaux activant dans les domaines agricoles, de pénétrer le monde de l'exportation et œuvre à les accompagner sur le terrain et leur apporter l'appui nécessaire. A noter qu'une commission de wilaya chargée de la promotion des exportations a été mise en place, a-t-on souligné.

Samy Y.

Ouargla/Dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle

Placement de plus de 500 bénéficiaires en 2020

Au moins 562 bénéficiaires des deux dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et l'insertion sociale des jeunes diplômés ont été placés dans des postes d'emploi en 2020 dans les wilayas de Ouargla et Touggourt, a-t-on appris auprès de la Direction de l'emploi (DE) de la wilaya de Ouargla. La première phase de cette opération avait concerné les diplômés dont l'ancienneté dépassait huit ans dans divers secteurs, tandis que la deuxième étape avait touché ceux dont la période de travail variait entre 3 et 6 ans, selon la même source.

La commission chargée du suivi de l'in-

sertion poursuit ses activités dans les deux wilayas pour recenser justement les postes d'emploi vacants, dans le l'objectif de l'insertion d'un plus grand nombre de bénéficiaires, a-t-on expliqué. Le nombre total de bénéficiaires des deux dispositifs est estimé à 5 471 personnes réparties entre les secteurs administratifs (4 962) et économique (509), selon les données de la Direction de l'emploi. Des mesures ont été adoptées par la Direction de l'emploi de la wilaya de Ouargla dont notamment l'obligation des entreprises publiques de prendre en charge les apprentis et les diplômés universitaires, l'adoption

d'un accord fixant la répartition des offres d'emploi et également le respect du quota de postes d'emploi destinés pour les personnes aux besoins spécifiques (1 %), a-t-on fait savoir. Il s'agit également de l'échange d'informations et de statistiques entre les institutions sous tutelle pour contrôler le marché du travail. De nouveaux mécanismes d'emploi et d'insertion professionnelle seront bientôt mis en place, basés principalement sur l'accompagnement, l'insertion, la formation et l'emploi, selon la Direction de l'emploi de la wilaya.

A. Y.

Festival d'El In Chad à Mostaganem

Une trentaine de mouchids au rendez-vous

■ Les veillées du mois de ramadhan sont une occasion de mettre en valeur les plus beaux textes de l'in Chad. C'est dans cette perspective que la huitième édition du Festival d'El In Chad s'ouvre ce soir à la maison de la culture «Ould-Abderrahmane-Kaki» de Mostaganem.

Par Abla Selles



Le comédien Blaha Benziane n'est plus

La culture algérienne en deuil

La scène culturelle algérienne vient de perdre un des grands noms du théâtre et une figure très appréciée sur le petit écran, à savoir l'acteur Blaha Benziane, connu sous le nom de Nouri dans la série télévisée «Achour El Acher». La nouvelle du décès de cet artiste, connu par son humour et sa personnalité populaire, a été rapidement partagée sur les réseaux sociaux dimanche soir. C'est à la suite d'une opération chirurgicale subie au niveau du cœur et réalisée à l'hôpital militaire d'Oran que Blaha Benziane est décédé. Très attristé par sa disparition, des messages de condoléances ont été postés sur les réseaux

sociaux par ses amis et collègues de travail. Le dernier réalisateur avec lequel a travaillé le réalisateur de «Achour El Acher», Djafer Gacem, a écrit sur les réseaux sociaux : «Tous les mots ne pourront exprimer ma douleur. J'ai perdu aujourd'hui un ami et un frère. Ma source d'inspiration. Une personne extraordinaire qui répand la joie là où elle est. Il nous réjouissait dans toutes ses œuvres. Tout le monde l'aimait. Je t'ai perdu aujourd'hui et je te perds pour toujours. Tu resteras dans mon cœur pour toujours. Je te dédie la troisième saison qui s'est vu grand grâce à toi, ton intégrité et ta modestie...». Pour sa part, l'artiste Salah Ougrout a écrit sur son insta-

gram : «Belaha Benziane, l'artiste qui était le plus proche de moi. L'artiste passionné, un homme aux valeurs exemplaires qu'il était n'est plus. Priez pour lui...». La princesse Abla dans «Achour El Acher», à savoir la jeune actrice Souhila Maalem, a écrit sur son instagram : «On ne t'oubliera pas. Tu resteras à jamais dans nos cœurs». Pour sa part, Merouane Gueroubi qui joue aussi dans «Achour El Acher» a écrit : «Que Dieu ait ton âme. Jamais je n'oublierai ton amour du travail, ton affection et ton amour pour le public...». La chanteuse Amel Zen était attristée aussi par cette doulou-

reuse nouvelle et a écrit sur sa page officielle : «Le magnifique comédien Mr Belaha, connu sous le nom de El Nouri, nous quitte. Mes sincères condoléances à la famille Belaha». Il est à noter que Blaha Benziane est une grande figure du théâtre algérien. Il a passé 45 ans de sa vie sur les planches du Théâtre Régional d'Oran. Il est aussi une des figures les plus appréciées du public algérien. Le défunt avait travaillé dans «L'autre côté de la mer» (1997) et «Rayes Corso» (2019), mais c'est dans les séries télévisées «Achour Al Acher» et «Djemai Family» que le public l'a mieux connu.

M. K.

Cette édition verra aussi l'organisation de quatre soirées, dont la première sera consacrée au passage de figures célèbres de cet art, alors que la cérémonie de clôture sera animée par la troupe vocale composée de 50 mouchids pour agréer le public de chants religieux (madihs) et patriotiques. «La concurrence sera très forte vu le grand nombre de participants et la qualité des prestations attendues», précisent les organisateurs. Il est à noter que le Festival d'El In Chad à Mostaganem est connu par les belles prestations de ses participants. D'ailleurs, au fil des années, ce rendez-vous important pour les passionnés de l'in Chad prend plus de maturité sur le plan organisationnel. L'édition de cette année sera marquée, entre autres, par le strict respect des mesures préventives contre la pandémie de Covid-19. A. S.

«Wallada, la dernière andalouse» Sidali Kouidri Filali signe son premier roman

«WALLADA, la dernière andalouse», premier roman de Sidali Kouidri Filali, est immergé dans l'Andalousie de l'an mille à travers la vie et le parcours de la poétesse et princesse omeiyade Wallada Bint El Mostakfi, a été publié récemment. Publié à compte d'auteur, ce roman de 252 pages est une fresque de différents personnages de cette époque gravitant autour de la fille du dernier calife Omeiyade de Cordoue à l'image de son amant Ibn Zaydoun, de Zawi Ibn Zirî, fondateur de la dynastie ziride de Grenade ou encore de l'historien Ibn Hayane. Ce roman historique revient sur la vie de Wallada Bint El Mostakfi, femme libre et décriée, dernière survivante d'une dynastie qui a gouverné la péninsule ibérique pendant plus de deux siècles, tout en racontant les déboires de cette famille et l'implosion de l'Andalousie dans le récit reconstitué d'une fin de règne. Sidali Kouidri Filali propose un voyage dans le temps dans les trois villes mythiques de l'Andalousie, Grenade, Cordoue et Séville, où l'on parlait plusieurs langues et où des habitants en provenance de trois continents, avec trois religions différentes et de toutes les ethnies «partageaient le même pays et les mêmes ruelles». Disponible dès cette semaine en librairie, «Wallada, la dernière andalouse» a également été publié en France en mars dernier et commercialisé sur les plateformes de vente en ligne.

M. K.

T. B.

Prévention contre la propagation du Covid-19 L'ONCI suspend toutes ses activités

L'Office national de la culture et de l'information (Onci) a annoncé, dimanche, la suspension de toutes les activités qui étaient programmées à travers ses salles au niveau national, en prévention contre la propagation du

coronavirus. Dans un communiqué, l'Office a fait état de la suspension de ses activités dans le cadre des mesures préventives contre la propagation du Covid-19 et des dispositions de confinement partiel décidées à travers plusieurs wilayas pour la

préservation de l'intégrité des citoyens. Cette décision, qui s'applique à l'ensemble des espaces relevant de l'Office, a pris effet depuis la date de samedi 1^{er} mai pour la salle Ahmed-Bey (Constantine), la salle 8-Mai-45 de Kherrata (Béjaïa), la salle

des Issers (Boumerdès) et le Complexe culturel Abdelouahab-Salim de Tipasa, précise le communiqué. L'Onci avait programmé, pour le mois sacré, «Les soirées du ramadhan» qui ont débuté le 21 avril dernier.

M. K.

Prix Ali-Maâchi du président de la République Plus de 450 candidatures enregistrées

Plus de 450 candidatures pour le Prix du président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi ont été déposées pour cette édition, dont 272 via les services en ligne, a indiqué un communiqué du ministère de la Culture et des

Arts. Le nombre de participants a connu une hausse considérable, passant de 205 candidatures en 2020 à 457 cette année, précise le communiqué. Les membres de la commission du Prix du président de la République pour les jeunes créa-

teurs Ali-Maâchi ont été installés ce dimanche, indique le communiqué, précisant que la commission est présidée cette année par le romancier, poète et journaliste, Smail Yabrir. Créé en 2006, le Prix du président de la République pour les jeunes créa-

teurs Ali-Maâchi est ouvert aux écrivains (roman, poésie et texte dramaturgique), aux musiciens et compositeurs, aux comédiens, aux chorégraphes et danseurs, aux plasticiens et aux cinéastes âgés entre 18 et 35 ans.

D. R.



Tchad

«Il faut sauver le Tchad», plaide l'ancien président et rebelle Goukouni Weddeye

■ Se «retrouver entre nous» pour «sauver le Tchad» : quasiment deux semaines après la mort du chef de l'État Idriss Déby Itno, tué au front contre une rébellion, l'ancien président et chef rebelle, Goukouni Weddeye, demande aux Tchadiens de se réconcilier.

Par Mourad M.

Le vieil homme de 77 ans, qui a dirigé le pays de 1980 à 1982, pèse chacun de ses mots : à N'Djamena sa parole est rare et sa voix compte. «Il faut se réconcilier avec les autres pour entrer nos querelles et mettre au-devant l'intérêt supérieur du Tchad», affirme-t-il dans un entretien à l'AFP, boubou immaculé sur les épaules et barbichette blanche bien taillée.

Pour lui, il faut «organiser une table ronde avec tous les acteurs tchadiens», notamment

avec les rebelles qui mènent depuis la mi-avril une offensive et ont promis de «marcher» sur N'Djamena. Idriss Déby est mort au front face à ces mêmes rebelles quelques jours plus tard. Depuis, le Conseil militaire de transition (CMT), qui a pris le pouvoir au Tchad avec à sa tête Mahamat Idriss Déby, fils du défunt président, a promis d'éradiquer le groupe rebelle, et averti qu'il n'y aurait «ni médiation ni négociation».

Goukouni Weddeye pense que c'est une erreur : «Ceux-là aussi on doit les associer, on ne peut pas les considérer comme

des ennemis criminels et les rejeter, c'est impossible».

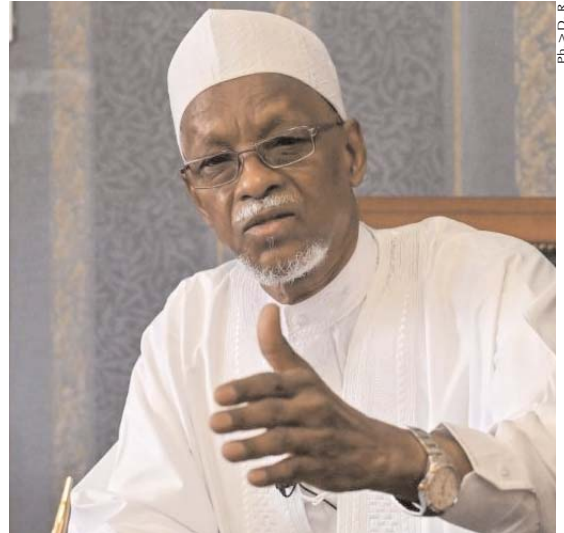
Depuis l'indépendance du Tchad en 1960, jamais une passation de pouvoir entre deux chefs d'État ne s'est faite par un processus électoral. Et les trois derniers présidents – Goukouni Weddeye, Hissène Habré, Idriss Déby – ont chacun longtemps été à la tête d'une rébellion.

Treize jours après la mort au front du président Déby et l'arrivée au pouvoir du CMT, les interrogations et incertitudes sont nombreuses. Le fils du maréchal-président, qui s'est arrogé les titres de président de la République et de chef suprême des armées, concentre presque tous les pouvoirs. Un gouvernement de transition, composé de 40 ministres et secrétaire d'État, a été nommé dimanche par la junte militaire.

La menace qui pèse sur le Tchad est «la destruction du pays par ceux qui voudraient profiter du moment pour prendre le pouvoir», prévient Goukouni Weddeye.

En l'état actuel des choses, contre une nouvelle prise de pouvoir par la force et afin de permettre aux autorités militaires en place d'organiser, comme elles l'ont promis, des élections «libres et démocratiques» sous 18 mois, «il n'y a pas d'autre solution que de soutenir l'armée», estime-t-il.

«La seule armée qui existe aujourd'hui sur le terrain est celle-ci. Alors il faut la ménager, avec justesse, essayer de s'associer avec ceux qui se baladent par-ci par-là (les rebelles, NDLR)



PH. > D. R.

et ensemble constituer une force qui puisse assurer la sécurité du pays», estime-t-il.

De toute façon, «il faut être objectif», continue-t-il. «Il est difficile de dire que nous avons une armée au sens propre du terme. Notre armée est constituée autour de la Direction générale de service de sécurité des institutions de l'État (DGSSIE, la sécurité présidentielle)», estime-t-il.

Mahamat Idriss Déby, général de 37 ans, en était le chef. Alors, «si c'est lui le chef du CMT, qui pourrait assurer la sécurité à part lui?».

Goukouni Weddeye, ancien chef du GUNT – le Gouvernement d'union nationale de transition, alliance de

groupes armés – a été largement consulté ces derniers jours par les acteurs politico-militaires de N'Djamena, assure un de ses conseillers.

Le nom de cet ancien guerrier maquisard, désormais installé dans une immense et luxueuse maison octroyée par le pouvoir d'Idriss Déby en 2009 après 22 années d'exil, a circulé à N'Djamena pour occuper un des postes en vue de la transition. Le Premier ministre de transition, Albert Pahimi Padacké, l'a consulté jeudi.

«Le CMT ne peut pas parler comme quelqu'un qui veut la vendetta», prévient Goukouni Weddeye, ajoutant : «Il ne faut pas mettre le doigt dans la plaie».

M. M.

Commentaire

Fusion

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que Les Républicains français sont toujours sans candidats crédibles pour la prochaine élection présidentielle qui se tiendra dans moins d'un an, les élections régionales qui se tiendront les 20 et 27 juin les occupent aujourd'hui. Mais à moins de deux mois du scrutin, La République En Marche (LREM) sème le trouble à droite et divise. En effet, le Premier ministre Jean Castex a officialisé la fusion des listes LREM et LR pour la région Paca avec comme candidat l'actuel président de la région, Renaud Muselier. La liste LREM menée par la secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées se retire donc. «Cette union va bien au-delà d'accords d'appareils, c'est un exemple de la recomposition politique», affirme le Chef du gouvernement, tandis que l'Élysée se réjouit d'une alliance qui «montre que le dépassement politique continue». «Le président Muselier, que je connais bien, a employé une formule : "On s'honore à se dépasser". Je l'ai notée, je m'y retrouve parfaitement. C'est l'enjeu du moment. Le pays est en crise, la majorité présidentielle agit, doit s'élargir et doit savoir fédérer». Mais quelques heures après l'annonce, le patron des Républicains Christian Jacob déclare que le président sortant LR de la région Paca, Renaud Muselier, «ne pourra pas bénéficier de l'investiture LR» après le retrait, à son profit, de la liste LREM pour les régionales de juin. «Le premier tour doit être celui de la clarté et de la fidélité à ses convictions, ses engagements et ses alliés naturels», a affirmé dans un communiqué Christian Jacob, en dénonçant «des petites manœuvres électorales en Paca». Xavier Bertrand, candidat dans les Hauts-de-France et à la présidentielle, estime de son côté que «l'accord Macron-Muselier est un terrible aveu d'échec pour Emmanuel Macron». «Quelle honte, s'emporte-t-il. Renaud Muselier fait une terrible erreur. Seul, il peut gagner, avec En marche, il ne gagnera pas. Cet accord est irresponsable, car il fait du RN le seul opposant. Il nous amènera au déshonneur et à la défaite. LR n'a pas vocation à être les suppléants d'En marche!» Et l'affaire n'a pas échappé au Rassemblement National, dont le vice-président, Jordan Bardella, appelle les «militants, élus et sympathisants LR à ne pas laisser Emmanuel Macron présider leur commission d'investiture». Selon Le Journal du dimanche, cette alliance est un projet de longue date, en préparation depuis plusieurs mois à l'initiative de Christian Estrosi et Hubert Falco, maires de Nice et de Toulon, inquiets de voir passer la région sous pavillon RN. Le 27 avril, le président sortant de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Renaud Muselier, a appelé à un vaste rassemblement autour de sa candidature, estimant «de bon sens» que la majorité présidentielle lui apporte son soutien. Jean Castex affirme, par ailleurs, que de tels partenariats pourront avoir lieu dans d'autres régions, qu'il n'y a «aucun obstacle de principe». Quant à l'avenir de ces liens politiques à l'horizon 2022, Jean Castex tempère : «C'est un accord pour des élections régionales, il est prématuré de parler d'autres échéances». Il semblerait ainsi que Les Républicains risquent surtout de se déchirer entre deux camps, les centristes qui pourraient être attirés par LREM et ceux qui veulent une politique droite et qui pourraient alors pencher pour le RN. Que restera-t-il alors des Républicains en tant que mouvement et subiront-ils le sort du Parti socialiste en 2017, ou réussiront-ils d'ici avril 2022 à redresser la barre et à présenter une ligne politique claire et solide qui séduira non seulement leurs adhérents, mais surtout les sympathisants de droite dont le vote est loin désormais de leur être acquis.

F. M.

Nouvelle-Zélande

Jacinda Ardern reconnaît des différends avec la Chine

La Première ministre néo-zélandaise, Jacinda Ardern, a reconnu, hier, des divergences avec la Chine en matière de droits de l'Homme, alors que son gouvernement est critiqué pour ne pas se montrer suffisamment ferme avec Pékin à ce sujet.

Dans un discours prononcé à Auckland lors d'un sommet économique avec la Chine, M^{me} Ardern a affirmé que son pays a déjà fait part à Pékin de «ses profondes inquiétudes» quant à l'érosion des libertés démocratiques à Hong Kong et à la manière dont est traitée la minorité ouïghoure du Xinjiang.

La dirigeante de centre-gauche a cependant rappelé que la Nouvelle-Zélande est indépendante en matière de politique étrangère et donc libre de choisir si ces questions doivent être abordées publiquement ou dans le cadre d'entre-

tiens privés avec des dirigeants chinois.

Elle a également admis que sur certaines questions, la Chine et la Nouvelle-Zélande ne seront jamais d'accord.

«Il n'aura échappé à personne ici qu'à mesure que le rôle de la Chine dans le monde s'accroît et évolue, les différences entre nos systèmes (...) deviennent plus difficiles à concilier», a-t-elle déclaré.

«C'est un défi auquel nous, et de nombreux autres pays de la région indo-pacifique, mais aussi d'Europe et d'autres régions, sommes également confrontés».

«Nous devons reconnaître qu'il y a certaines choses sur lesquelles la Chine et la Nouvelle-Zélande ne sont pas, ne peuvent pas être et ne seront pas d'accord», a-t-elle déclaré. «Cela ne doit pas altérer nos relations, c'est simplement une réalité».

La ministre néo-zélandaise des Affaires étrangères, Nanaia Mahuta, a récemment affirmé que Wellington ne laissera pas l'alliance des services de renseignement «Five Eyes» (Australie, Nouvelle-Zélande, Grande-Bretagne, États-Unis, Canada), lui dicter sa politique avec son principal partenaire commercial.

Quelques mois auparavant, le ministre du Commerce, Damien O'Connor, avait exhorté l'Australie à faire preuve de davantage de «respect» envers Pékin, après la signature par l'archipel d'un accord de libre-échange renforcé avec la Chine.

Les tensions entre Canberra et Pékin ne cessent de croître depuis 2018 en raison de différends sur un nombre croissant de sujets, de la technologie 5G aux accusations d'espionnage, en passant par Hong Kong, ou encore les origines du coronavirus.



USM Bel-Abbès

Ligue I (20^e journée)

Possible forfait de l'équipe face au MCA

L'USM Bel-Abbès risque de déclarer forfait pour son match en déplacement face au MC Alger aujourd'hui, dans le cadre de la 1^{re} journée de la phase retour du championnat de Ligue 1 de football, a indiqué, dimanche, la direction de ce club. «A 90 %, l'équipe ne se rendra pas à Alger. A 48 heures du match face au MCA, les joueurs n'ont toujours pas effectué les tests de dépistage du coronavirus comme exigé avant chaque rencontre pour indisponibilité d'argent», lit-on dans un communiqué de presse publié sur la page Facebook officielle du club. Cette situation intervient dans la foulée de la démission du directeur général de la Société sportive par actions (SSPA) de l'USMBA, Abbas Morsli, ainsi que le reste de son staff administratif qui étaient

chargés de gérer les affaires de l'équipe depuis septembre dernier. Abbas Morsli a informé, samedi, les actionnaires de la SSPA du club et les autorités locales de sa démission, qu'il a motivée par «la crise financière aiguë qui secoue l'USMBA», avant d'avertir qu'il n'allait pas s'impliquer dans la préparation du déplacement de l'équipe à Alger pour jouer son prochain match. Le départ du staff dirigeant de la formation de la «Mekerra» a été suivi par celui de l'entraîneur Moez Bouakaz, après la nouvelle déroute de son équipe en Coupe de la Ligue, de laquelle elle a été éliminée vendredi par l'Olympique Médéa (1-0). «El Khedra», comme la surnomment ses supporters, a terminé la phase aller du championnat à la 18^e place avec 15 points obtenus en 19 matchs.

Montpellier

Delort signe son 13^e but de la saison

L'attaquant international algérien de Montpellier HSC, Andy Delort, a signé dimanche son 13^e but de la saison, lors de la défaite concédée à domicile face à l'AS Saint-Etienne (1-2), dans le cadre de la 35^e journée du championnat de Ligue 1 française de football. Le joueur algérien a ouvert le score dès la 6^e minute de jeu, avant que les visiteurs n'égalisent d'abord par Hamouma (16'), et de marquer le but de la victoire en seconde période grâce à Debuchy (50'). A l'issue de cette nouvelle réalisation, Delort (29 ans) intègre le Top 10 et pointe à la 7^e place, loin derrière l'attaquant français du Paris SG, Kylian Mbappé, qui compte 25 buts, devant le Néerlandais de l'Olympique Lyon Memphis Depay (18 buts). Au classement, Montpellier reste scotché à la 8^e

place avec 47 points, alors que l'ASSE se hisse à la 12^e position avec 42 unités. Andy Delort a été retenu dans la liste finale des joueurs nominés pour le Prix Marc-Vivien-Foé pour la saison 2020/2021, récompensant le meilleur joueur africain de Ligue 1 française de football, décerné par RFI et France 24. Outre le buteur de la formation de l'Hérault, deux autres finalistes ont été retenus par un comité de journalistes : il s'agit de l'attaquant zimbabwéen de l'Olympique lyonnais Tino Kadewere et du milieu offensif congolais du RC Lens Gaël Kakuta. Le nom du lauréat sera dévoilé juste après l'avant-dernière journée de Ligue 1, le 17 mai. Il succèdera au Nigérian Victor Osimhen (ex-Lille OSC), parti l'été dernier à Naples (Serie A italien-
ne).

AG électorale du COA

Hammad annonce sa candidature pour la présidence

Le président sortant du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderrahmane Hammad, a annoncé dimanche sa candidature pour le poste de président, en vue de l'Assemblée générale électorale (AGE) pour le mandat olympique 2021-2024, prévue le 8 juin (9h00) au siège du COA à Ben Aknoun (Alger). «Après le renouvellement des instances sportives nationales, c'est au tour du Comité olympique et sportif algérien d'organiser son Assemblée électorale et je vous annonce officiellement ma candidature pour le nouveau mandat olympique 2021-2024», a déclaré Hammad à la presse, en marge du séminaire sur «la presse sportive en Algérie, état des lieux», organisé par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) et le COA. Cette AGE sera précédée par l'AG ordinaire qui sera consacrée à l'examen des bilans moral et financier de l'exercice 2020. Lors de cette AGO, il sera procédé à l'installation des commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes, chargées de l'orga-

nisation de l'Assemblée générale électorale du 8 juin. Le COA est présidé depuis le 12 septembre 2020 par le médaillé de bronze aux JO-2000 de Sydney, Abderrahmane Hammad.

Le leader à l'épreuve des Usmistes

■ Après une trêve de plusieurs jours, la Ligue I reprend ses droits aujourd'hui, avec des chocs intéressants à suivre pour cette première journée de la phase retour.



ESS-USMA, le choc

Par Mahfoud M.

Ainsi, l'affiche de la journée sera, sans conteste, ce chaud classico qui opposera le leader, l'ES Sétif, qui a terminé champion de la phase aller, à l'USM Alger qui est revenue en force et reste sur un succès lors d'un match en retard face au CRB. Les Sétifiens qui misent sur le sacre cette saison, feront tout ce qui est en leur pouvoir pour remporter les trois points de ce match qui reste très important pour la suite du parcours qui s'annonce difficile. Toutefois, il est clair que la mission ne sera pas de tout repos face à une bonne équipe de l'USMA qui a repris du poil de la bête et s'est bien renforcée lors du dernier mercato. De son côté, le dauphin, la JS Saoura, devrait avoir les faveurs du pronostic en croisant le fer avec l'O Médéa, en perte de vitesse depuis quelque temps. Les Sudistes ne lâcheront rien et tenteront de rester

dans le sillage du leader et pourquoi pas le détrôner. La JS Kabylie, auréolée par sa qualification en quarts de finale de la Coupe de la CAF, essaiera de revenir avec un résultat probant de son déplacement à Bordj Bou Arréridj, face au Ahly local, qui reste lanterne rouge du championnat et aura du mal à freiner les Canaris. Le Paradou AC, éliminé de la Coupe de la Ligue, tentera de se rabattre sur le championnat en réussissant son premier match de cette phase retour face au RC Relizane qui voyage mal. Le CS Constantine qui enregistre le retour de son entraîneur Hamdi et le manager Bezzaz, aura un déplacement difficile en se rendant à Tlemcen où le Widad local l'attendra de pied ferme, surtout qu'il lui faudra l'emporter pour sortir de cette situation difficile dans laquelle il se trouve. Le MC Oran, qui reste l'un des clubs qui comptent jouer les trouble-fête, devrait logiquement l'emporter à domicile face au

Nasr d'Hussein-Dey qui enregistre des résultats décevants en championnat, mais il doit quand même être sur ses gardes vu que tout reste possible. Le CR Belouizdad, lui, souhaite revenir en force lors de son match qui l'opposera à l'AS Aïn M'illa après la défaite face à l'USMA. Pour les autres matchs, il est clair que les équipes qui reçoivent partent favorites. A noter que le match MCA-USMBA risque d'être annulé car les gars de la Mekerra devraient déclarer forfait en raison de la crise financière.

M. M.

Le programme :

| | |
|---------------------|---------|
| Mardi 04 mai 2021 : | |
| JSMS-USB | (16h) |
| PAC-RCR | (16h) |
| CRB-ASAM | (22h30) |
| MCA-USMBA? | |
| ESS-USMA | (22h30) |
| ASO-NCM | (22h30) |
| JSS-OM | (22h30) |
| MCO-NAHD | (22h30) |
| WAT-CSC | (22h30) |
| CABBA-JSK | (22h30) |

Fédération algérienne de football

Amara désigne les membres de la Commission fédérale d'arbitrage

Le nouveau président de la Fédération algérienne de football (FAF), Charaf-Eddine Amara, a procédé, dimanche, à la désignation des nouveaux membres de la Commission fédérale d'arbitrage (CFA), rapporte la FAF sur son site officiel. La désignation s'est faite à l'issue d'une réunion de travail, tenue dimanche entre le président de la FAF et le D Mohamed Bichari, vice-président de la Commission fédérale d'arbitrage (CFA). «En sa qualité de président également de la CFA, en attendant l'amendement des statuts de la FAF vu que les statuts actuels ne permettent pas la désignation d'un président en dehors des membres du Bureau fédéral, Charaf-Eddine Amara a procédé, en concertation avec le D Bichari, à la désignation des membres de cette structure, en attendant celle des sous-commissions», précise la FAF dans un communiqué. La désignation des nouveaux membres de la CFA s'est déroulée à l'issue de l'atelier-briefing sur

l'intégrité, organisé par le Département Intégrité de l'instance fédérale. Il s'agit de la première activité pour le nouveau patron de la FAF, au niveau local, depuis son élection le 15 avril en remplacement de Kheireddine Zetchi, qui a décidé de ne pas briguer un nouveau mandat.

«Nous avons le meilleur arbitrage en Afrique»

Le nouveau président de la Fédération algérienne de football (FAF), Charaf-Eddine Amara, a tenu, par ailleurs, à rendre hommage à l'arbitrage algérien, estimant qu'il était «le meilleur en Afrique», à l'occasion de l'ouverture de l'atelier-briefing sur l'intégrité organisé par le Département Intégrité de l'instance fédérale. «Quoi qu'on dise, nous avons l'un, ou pour ne pas dire, le meilleur arbitrage en Afrique», a tenu à souligner le président

de la FAF, lors de son intervention introductive de cet atelier, mis sous le thème de «Tous pour l'intégrité de la compétition», a indiqué la FAF dans un communiqué publié sur son site officiel. Le président de la FAF s'est basé «avec comme point d'orgue la finale de la dernière Ligue des Champions africaine officielle par un trio algérien ou bien la présence d'une école de formation de l'arbitrage, une structure importante pour le développement de ce volet», précise l'instance fédérale.

Composition de la CFA :

- Président : Amara Charaf-Eddine
- Vice-président : D Mohamed Bichari
- Directeur national de l'arbitrage (DNA) : D Mohamed Benarous
- D Farouk Houasnia (Membre)
- M^{me} Safia Ayouni (Membre)
- Ali Bouali (Membre)
- Belkacem Boumaza (Membre)

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

22^e jour de ramadhan

Imsak : 04 : 03

Iftar : 19 : 43

Coronavirus

6 cas du variant indien détectés en Algérie

Un total de 37 nouveaux cas du variant britannique de coronavirus et 06 cas du variant indien ont été détectés dimanche en Algérie par l'Institut Pasteur.

"Dans le cadre des activités de séquençage relatives à la surveillance des variants du virus SARS-CoV-2, menées par l'Institut Pasteur d'Algérie sur les prélèvements reçus des différentes wilayas du pays, il a été procédé ce jour 3 mai 2021, à la détection de 37 nouveaux cas du variant britannique (B.1.1.7)", indique l'Institut Pasteur d'Algérie dans un communiqué.

Selon la même source, ces nouveaux cas du variant britannique sont répartis comme suit : 23 cas de la wilaya d'Alger, 05 cas de la wilaya de Blida, 03 cas de la wilaya de Bejaia, 01 cas de la wilaya de Constantine, 01 cas de la wilaya de Médéa, 01 cas de la

wilaya de Mila, et 03 cas de la wilaya de M'sila.

"Le nombre total de cas confirmés du variant britannique, depuis le 25 février 2021, s'élève ainsi à 180 cas", précise l'Institut Pasteur.

Six (06) cas du variant indien (B.1.617) ont été, en outre, détectés, pour la première fois, dans la wilaya de Tipasa, ajoute la même source.

La même source relève que ce variant détecté en Algérie "est de sous-type 2 qui comporte des différences par rapport au mutant Hybride circulant actuellement en Inde (Absence de la mutation E484K)".

L'Institut Pasteur rappelle, par la même occasion, que ce variant "est classé par l'OMS comme +variant à suivre+ après les variants dits +préoccupants+, à savoir les variants britannique, sud-africain et brésilien".

R. N.

Depuis le début de l'année

Plus de 600 migrants et réfugiés sont morts en Méditerranée

Au moins 11 corps de migrants ont été repêchés, dimanche, en mer Méditerranée, portant le bilan à plus de 600 morts parmi les personnes tentant de traverser vers la côte nord, depuis le début de l'année, selon un nouveau décompte du Conseil norvégien pour les réfugiés, publié lundi.

"Onze nouveaux corps de migrants morts noyés ont été retrouvés le dimanche 2 mai sur les côtes libyennes, ce qui porte à plus de 600 migrants morts en 2021 alors qu'ils tentaient de traverser la Méditerranée", a annoncé dans un communiqué, hier, le directeur du Conseil norvégien pour les réfugiés (CNR) en Libye, Dax Roque.

Selon Dax Roque, «cette tragédie et celles d'avant étaient tout à fait évitables si l'Europe avait intensifié ses efforts et permis aux missions de sauvetage de mettre les migrants et les réfugiés en sécurité, plutôt que de transférer la responsabilité à d'autres».

D'après le Conseil norvégien pour les réfugiés, des centaines de migrants ont été interceptés en mer par les gardes-côtes libyens la semaine

dernière, dont 95 autres migrants dimanche.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), au cours des quatre premiers mois de 2021, 16 724 migrants et réfugiés sont entrés en Europe par la mer, soit une hausse de 16 % par rapport aux 14 381 arrivés à la même période l'an dernier.

Près de la moitié des arrivées ont eu lieu en Grèce, principale destination cette année. «La Méditerranée est, depuis plusieurs années, la voie maritime la plus meurtrière au monde pour les réfugiés et les migrants, avec un taux de mortalité qui a fortement augmenté», a souligné l'OIM.

De façon générale, même si le nombre annuel de décès a diminué chaque année depuis 2016, année où plus de 5 000 personnes ont perdu la vie en traversant la Méditerranée, l'OIM relève toutefois que la proportion de décès par rapport aux tentatives de traversée a augmenté en Méditerranée en 2019 par rapport aux années précédentes.

Ce qui constitue «une poursuite de l'augmentation du risque de décès observée depuis 2017».

H. N.

Pas de réouverture des frontières



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

ENIEM

Les travailleurs appellent au «sauvetage» de l'entreprise

■ Les travailleurs de l'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (Eniem) de Oued Aissi (7 km à l'est de Tizi Ouzou) lancent un nouvel appel de détresse en direction du président de la République pour le sauvetage de l'entreprise, avertissant que la situation qu'elle traverse actuellement est «impérieuse» et risque de déboucher sur une «grave crise».

Par Hamid M.

Dans une lettre adressée au président de la République, le syndicat d'entreprise affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta) alerte que les conditions d'accès au régime fiscal préférentiel font que l'Eniem se retrouve dans «une impasse», précisant que «le taux d'intégration exigé par le cahier des charges dans la

gamme des produits froid est de 60 %, alors que le taux d'intégration réel atteint par l'entreprise avoisine à peine les 30 %». Pour les rédacteurs de la lettre, «à défaut de disposer dans l'immédiat d'un fonds d'investissement conséquent qui permettrait de se mettre au diapason des nouvelles exigences réglementaires en matière d'intégration, l'entreprise sera condamnée à la disparition». Dans leur appel de détresse, les travailleurs de

L'Eniem suggèrent comme solutions urgentes, l'octroi d'un conséquent crédit d'investissement en vue de la modernisation des chaînes de production, le gel du décret exécutif fixant les conditions d'accès au régime préférentiel durant au moins une période de trois ans, temps nécessaire de rénovation ou de réalisation des chaînes de production avec le taux d'intégration requis.

H. M.

Import-export

Les formalités douanières seront accomplies à travers un guichet électronique

Les formalités douanières à l'importation, au transit et à l'exportation seront accomplies à travers un guichet unique électronique dont les modalités de mise en place et de fonctionnement ont été fixées par un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n° 31.

Il s'agit d'un point d'entrée unique pour l'accomplissement des formalités douanières et la soumission des documents, liés au contrôle à l'importation, au transit et à l'exportation, selon le décret exécutif n° 21-146, signé le 17 avril en cours par le Premier ministre, Abdelaziz Djerdj.

Ce guichet unique constitue «une interface électronique qui permet l'échange et la diffusion par voie électronique des flux d'informations et des documents entre les différents intervenants dans la chaîne du commerce extérieur, dans la limite

des missions et des responsabilités de chaque intervenant».

Il peut être interfacé avec d'autres plateformes d'échange électronique et systèmes d'information en lien avec le contrôle transfrontalier.

Le guichet unique a pour mission d'assurer une gestion coordonnée des frontières, d'unifier l'accomplissement des formalités douanières liées au contrôle du commerce extérieur au niveau des points d'entrée, de favoriser la coopération entre les organismes chargés de la réglementation des flux aux frontières et d'éviter la transcription répétée des données et la transmission redondante des documents.

Il permet également d'améliorer la communication entre les différents intervenants dans la chaîne du commerce extérieur, de regrouper et de faciliter les contrôles opérationnels et

de permettre l'amélioration et la consolidation de la gestion des risques de fraude, de réduire les délais et les coûts des formalités et de contrôle et d'alléger et de dématérialiser l'accomplissement des formalités douanières requises aux frontières et d'en assurer la transparence. Selon le décret, la Direction générale des douanes (DGD) est chargée d'assurer, en collaboration avec les administrations, les institutions et les intervenants concernés, l'installation, la mise en œuvre et la gestion du guichet unique ainsi que le suivi de son fonctionnement et son développement.

La DGD veille aussi, en tant que gestionnaire du guichet unique, à la sécurisation et à la confidentialité des données traitées, en collaboration avec les différents intervenants, souligne la même source.

Mahi Y.